



COMMUNIQUE DE PRESSE.

Le 11 février 2016

Le 2 février dernier, les salariés de la CAF de Haute-Garonne, réunis en Assemblée Générale, décidaient d'un mouvement de grève pour le vendredi 5 février après-midi. Environ 200 salariés se sont rassemblés devant leur caisse.

Lors de l'AG du 9 février, les salariés plus nombreux encore, ont décidés de 2 moments forts : grèves les après-midi des vendredi 12 et jeudi 18 février.

Un cahier revendicatif a été élaboré par les salariés. Il a été présenté à la direction à l'issue de l'AG du 9 février par une délégation composés des organisations syndicales Cgt , Fo et Cftc ainsi que de salariés non syndiqués.

Un rassemblement aura lieu demain, vendredi 12 février 2016, à partir de 13h, devant le siège de la CAF Haute-Garonne, rue Riquet, Toulouse.

Les salariés de la CAF 31, afin de pouvoir exercer leurs missions de façon sereine et en ayant les moyens d'effectuer un travail de qualité, mais également pour mettre fin à leurs mal-être et souffrance au travail, demandent :

- **Des embauches significatives en CDI** afin de véritablement faire face à l'augmentation de la charge.
- **Concernant l'accueil :**
 - Refonte des groupes A et B, retour à l'annualisation.
 - Réouverture tous les jours de la semaine de l'ensemble de nos accueils.
 - Occupation permanente de toutes les positions d'accueil.
 - Heures « laissées » au badge : possibilité de les transformer en ½ journée de récupération.
 - Temps d'accueil proportionnel à la durée des contrats de travail (temps partiels)
 - Retrait du planning des pauses, totalement irréaliste dans sa mise en pratique

- Création de préaccueil dans les antennes.
- **Management : Pour un retour à la sérénité...**
 - Participation et prise en compte de l'encadrement de proximité dans les décisions.
 - Pas de pressions inutiles qui entraînent du mal-être. Respect pour tous.
 - Arrêt des ordres et contre-ordres qui entraînent de la confusion, des malentendus et des conflits entre salariés, quel que soit leur niveau.
- **Formation : La formation est un droit !**
 - Une formation de qualité sur la Prime d'Activité pour les services concernés.
 - Arrêt des « Formations Lotus »
 - Réunions hebdomadaires des services (informations, formations,...)
 - Retour à des formations de perfectionnement et pour tous les services. (législation, réglementation, circuits en évolution permanente)
- **Évolution professionnelle / Reconnaissance :**
 - Du fait de métiers de plus en plus complexes, attribution du Niveau 4 de façon automatique.
 - Augmentation significative des points de compétences.
 - Politique de mobilité plus dynamique, particulièrement pour la plateforme téléphonique.
 - Périmètre de réponses et d'activités étendus pour les téléconseillers.
 - Prime d'accueil pour les téléconseillers.

Contacts :

Antoine Picavez (Délégué syndical CGT) : 06 15 08 18 38 ou 05 61 99 75 53

Marie-Line Zenou (Délégué syndical FO) : 06 73 47 10 63 ou 05 61 99 75 56